



Ce weekend, les journées départementales des familles se sont déclinées à Guillestre avec des animations pour les parents et les enfants autour de la thématique du « faire ensemble ». Une fresque a été réalisée tout au long de la journée sur le mur du city Park repeint pour l'occasion par les services techniques. Petits et grands ont fait selon leur imagination et leur inspiration guidés par le grapheur ROM.G.

Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 23 novembre 2021**. Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

• RESSOURCES

- **NOUVEL ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA MAIRIE** : Suite à l'audit mené depuis septembre 2020, la mise en place d'un nouvel organigramme s'inscrit dans **une démarche globale de changement**. Les services seront organisés en **3 pôles** (pôle cadre de vie, pôle ressources, pôle vivre ensemble). Les objectifs sont de clarifier les liens hiérarchiques, les positionnements des agents, de travailler mieux ensemble et plus collectivement, de traduire le projet politique dans l'organisation (proximité, participation citoyenne, solidarité).
- **RECRUTEMENT D'UN SAISONNIER HIVERNAL (contribution au service incendie et secours)** : Ce pompier partagera son temps de travail entre le centre de secours et les services techniques de la commune. Un fonds de concours de 6 000€ est versé par la Communauté de Communes pour aider à cette embauche.

• VIVRE ENSEMBLE

- **FORAITS DE SKI « TOUT QUEYRAS »** : des forfaits saison sont proposés gratuitement aux enfants de moins de 18 ans de Guillestre. Ces forfaits sont pris en charge à 80% par la régie syndicale des stations du Queyras et à 20% par la commune. Ils seront directement remis aux bénéficiaires dans n'importe quelle station du Queyras. Si vous êtes scolarisés hors de Guillestre, hors des lycées d'Embrun et de Briançon, penser à apporter un justificatif de domicile en caisse.
- **ORGANISATION DES NAVETTES SKIEURS GRATUITES - hiver 2021/2022** : Elles seront mises en place à partir du 18 décembre et opérationnelles jusqu'à la fermeture des stations.
 - ✓ Pour Risoul et Vars, les conditions de fonctionnement seront les mêmes que les années précédentes. Pour Vars, participation financière de la Commune +2.9% = **13 381€HT** pour les 2/3 de la somme totale. Pour Risoul, participation financière de la commune qui s'intègre dans le coût global des transports de la station et qui permet d'avoir des navettes passant par la route des campings et la gare routière +2.89% = **27 013€HT**. **Soit au total plus de 40 000€.**
 - ✓ Pour Ceillac, il vous suffit d'emprunter les lignes régulières de Zou voyages gratuitement sur réservation préalable. Pensez à récupérer les bons de transports aux offices de tourisme de Guillestre ou de Ceillac. En 2019/2020, 186 tickets ont été distribués pour un coût de 921€ à la charge de la commune.
- **CONVENTION D'OCCUPATION AVEC LES CAMIONS HABITES** : Afin de réguler et de clarifier la situation des habitants en camions et en collaboration avec ceux-ci, une charte et une convention ont été rédigées. Notamment **une contribution financière de 10€ par camion et par mois** a été instituée afin de participer aux frais de déneigement du terrain mis à disposition par la commune.
- **THÉÂTRE DU BRIANÇONNAIS, LES « TRAVERSÉES »** : Ce théâtre propose cette année encore **3 spectacles délocalisés dans le cadre des « Traversées »**. Une subvention de 6 000€ va être versée pour la programmation de ces spectacles à Guillestre.
- **TARIFS DU CINEMA** : Le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les tarifs réduits qui resteront inchangés. Une seule légère augmentation des abonnements et des tarifs pleins a été votée.
- **TARIFS DE LA BIBLIOTHEQUE** : Une simplification des tarifs a été opérée : **9€ pour les habitants de Guillestre et 12€ pour les extérieurs, touristes et résidences secondaires par famille et par an.**

• CADRE DE VIE

- **DENOMINATION DE VOIES** : 5 nouvelles voies ont été baptisées afin de permettre la numérotation des habitations et un accès facilité des services d'urgence, de livraisons et de la fibre.
- **PARTENARIAT CONTRE L'HABITAT INDIGNE** : La ville de Guillestre, déjà engagée, par son adhésion au programme « Petites Villes de demain », à la lutte contre l'habitat insalubre et indigne entre dans le protocole de partenariat avec le Département pour **repérer, évaluer et visiter les logements indignes**.
- **OPERATIONS SOLAIRES/BOIS** : Cette opération initiée en octobre 2009 a permis d'octroyer **131 aides représentant 18 775€ en faveur du développement des énergies renouvelables**.
- **MOTION DES COMMUNES FORESTIERES** : La commune en tant qu'adhérente à la fédération des communes forestières a souhaité joindre sa voix à **une motion qui dénonce la forte augmentation voulue par le gouvernement de la contribution des communes au financement de l'ONF ainsi qu'à la réduction drastique (500 postes en moins) des agents de cette institution**.

• FONCIER

ACQUISITIONS DE PARCELLES PAR LA COMMUNE :

- ✓ Une parcelle, nécessaire à l'élargissement du lit du Chagne, classée bien vacant sans maître, va être acquise par la commune puis rétrocédée à la communauté de communes qui porte ces travaux.
- ✓ Une parcelle située rue Torre Pellice, constituée d'un jardin, d'une fontaine et d'un kiosque, va être acquise par la commune.

AGENDA

- **REMISE DES PRIX** : Les votes pour les projets du **budget participatif** se clôtureront le 3 décembre. **RDV le 4 décembre de 10h-12h à la salle du Queyron** pour une ultime présentation des projets et la proclamation des lauréats.
- **CONCERT** : **Vendredi 10 décembre**, à partir de 20h, à la salle du Queyron, **les Ogres de Barback** seront présents à Guillestre pour vous proposer de la chanson française, pleine de poésie et de rythme. **Tarif** : 19€ sur le site **web.digitick** ou réservations auprès de l'office de tourisme.
- **LAEP** : Lieu d'Accueil Enfant-Parent "*Parent'aise*" : **Samedi 11 décembre** : le LAEP fête Noël en cuisine, de 9h30-11h30 et le **samedi 8 janvier** sur le thème « motricité libérée ». **Inscriptions obligatoires** auprès du service jeunesse dans la semaine précédant l'activité.



- **CONCERT DE NOEL** : **Samedi 18 décembre**, à 20h30, à la salle du Queyron, l'harmonie la Lyre les Alpes vous propose son concert de Noël.
- **JOURNEE DE NOEL** : La mairie vous propose une après-midi pour fêter Noël le **mardi 21 décembre**. Au programme : RDV avec le père-noël, **déambulation** avec des **personnages lumineux et féériques** dans le centre-ville à **17h** suivi d'un moment convivial autour d'un vin ou chocolat chaud. **Toutes les informations** sur le site : ville-guillestre.fr.
- **REVEILLON** : L'association « **les Amis de Torre Pellice** » vous propose une soirée pour le réveillon, en musique avec **l'orchestre « Maurice Villar »** à la salle du Queyron, le 31 décembre. **Tarifs** : 49€ avec le repas à 20h (inscriptions à partir du 13/12 à l'office de tourisme) ou 15€ à partir de 22h pour la soirée dansante.

- **DON DU SANG** : Prochaine collecte le mardi 22 décembre de **16h-21h à la salle du Queyron**. Rdv obligatoire sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

BON A SAVOIR ...

- **DOSSIER DE SUBVENTION ASSOCIATIONS** : Retrouvez le dossier de subvention pour les associations sur notre page des actualités sur le site internet : ville-guillestre.fr. Vous avez jusqu'au **15/01** pour le retourner.
- **STATIONNEMENT** : Nous vous rappelons que le stationnement est interdit de **6h-14h** les lundis matins rue de Fontloubé pour le bon déroulement du **marché hebdomadaire**.
- **CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE** : ce gaz toxique et inodore peut être émis par tous les **appareils utilisant un combustible** (chaudière, chauffe-eau à gaz, poêle, groupe électrogène, cheminée...). En période de grand froid, soyez vigilants ! Conseils sur www.santepubliquefrance.fr.
- **NAVETTES HIVERNALES** : Les navettes reprennent du service ! Vous pourrez profiter **des navettes gratuites** pour monter à Ceillac, Vars ou Risoul à **partir du 18/12**. Pour Ceillac, pensez à récupérer vos tickets auprès des offices de tourisme de Ceillac ou de Guillestre. Retrouvez horaires et arrêts sur notre site internet ou auprès des offices de tourisme.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : **lundi 13 décembre à 20h30, salle du conseil de la mairie**.
La séance est publique retransmise en direct. Contact : www.ville-guillestre.fr ou **04.92.45.04.03**